



CHARTE GRAPHIQUE

SEPTEMBRE 2010

Introduction, Le logo

La symbolique du logo. «solidarité et entraide».

- L'humain est mis au centre du focus. Il est symbolisé par un personnage composé de plusieurs couleurs affichant son ouverture et sa diversité.
- Le jeu de forme est une représentation graphique des différentes activités de l'ISPPC.
- Les formes imbriquées présentent un ensemble cohérent. On peut y voir des symboles tels que solidarité, entraide, soins, etc.
- Un axe diagonal dynamique symbolise l'ambition, la progression, l'évolution.

Les formes :

- La forme ronde formant la tête du personnage fait référence à la terre, à la nature en général. Elle véhicule une image de sécurité, de bien-être et d'apaisement.
- Les formes triangulaires du corps du personnage assurent l'idée d'innovation, de progression et de technologie.
- Enfin, les carrés formant la base de l'insigne font référence à la stabilité et la robustesse.

Les couleurs

- Elles sont à considérer dans leurs ensemble et symbolisent la diversité, multi-culturalité, la multi-disciplinarité, la mixité sociale.
- Elles sont vives et dynamiques, rehaussées par un halo blanc symbolisant l'énergie, la lumière. Grâce à ce halo, on peut accentuer la mise en avant du personnage.
- Un dégradé dans le carré bleu derrière la tête du personnage symbolise le rêve, l'ambition et l'ouverture, dans un ciel radieux.

Le texte

- Une police de caractère lisible, simple, ronde, pouvant être adoptée par le plus grand nombre, dans un souci de neutralité graphique permettant une communication claire et lisible.
- Le gris du texte met en avant l'insigne en laissant le sigle ISPPC en retrait. Cette démarche est à mettre en parallèle avec le souhait de placer l'humain au centre des attentions.
- La baseline complète aide à la compréhension du sigle ISPPC



La zone sûre — garantit un espace autour du logo

La zone sûre autour du logo, dans laquelle aucun autre élément graphique ne peut apparaître, est la garantie que l'identité de l'ISPPC soit lue sans interférences. La zone sûre est égale à la hauteur du «x» dans le logo.

Rien ne peut donc être ajouté dans cette zone, de même que rien ne peut être modifié ou supprimé. Chaque élément du logo fait partie d'un ensemble qui définit sa lisibilité et son équilibre.



Couleurs du logo

Une utilisation appropriée des couleurs du logo est obligatoire pour assurer l'uniformité et l'intégrité de l'identité de l'ISPPC. Ne substituez pas les couleurs.

Le dessin original du logo existe en plusieurs formats propres à sa reproduction et est disponible auprès du département communication sur demande. Il est obligatoire de n'utiliser que cette version. N'essayez pas de recréer notre logo ou l'un de ses éléments-clé.

Le format EPS / PDF

A utiliser pour reproduction nécessitant un agrandissement (bannières, calicot, poster, rollup, lettrage, etc.).

Le format JPG / PNG

Ne permet pas l'agrandissement. A utiliser pour reproduction digitale (web, Email, document électronique, etc.). Pour la transparence du fond utiliser le format PNG.



ISPPC-gris
C=0 M=0 J=0 N=80



ISPPC-fushia
C=0 M=100 J=0 N=0



ISPPC-bleu
C=75 M=20 J=0 N=0



ISPPC-bleu
C=50 M=0 J=100 N=0



ISPPC-jaune
C=0 M=30 J=90 N=0



ISPPC_Logo_Quadri.eps



ISPPC_Logo_Quadri.pdf



ISPPC_Logo_Quadri.jpg



ISPPC_Logo_Quadri.png



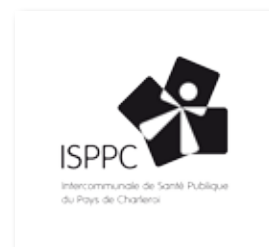
ISPPC_Logo_Noir.eps



ISPPC_Logo_Noir.pdf



ISPPC_Logo_Noir.jpg



ISPPC_Logo_Noir.png



ISPPC_Logo_Quadri_Negatif.eps



ISPPC_Logo_Quadri_Negatif.pdf



ISPPC_Logo_Quadri_Negatif.jpg



ISPPC_Logo_Quadri_Negatif.png



ISPPC_Logo_Negatif.eps



ISPPC_Logo_Negatif.pdf



ISPPC_Logo_Negatif.jpg

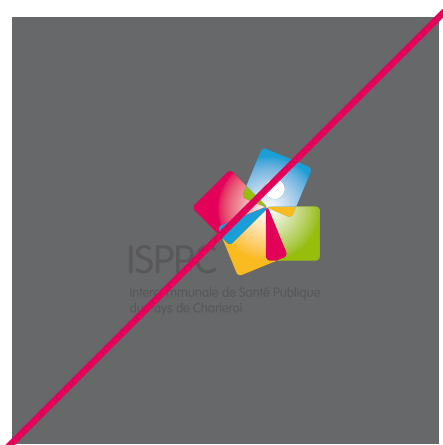


ISPPC_Logo_Negatif.png



Arrière-plan

La couleur d'arrière-plan du logo par défaut est le blanc. Évitez de placer le logo sur un arrière-plan chargé ou un arrière-plan qui ne permet pas une lisibilité suffisante. Des versions adaptées ont été prévues pour les différentes exigences de mise en page. Sur arrière-plan chargé, placer le logo dans un aplat blanc de dimensions égales à la «zone sûre».





INTERCOMMUNALE DE SANTÉ PUBLIQUE DU PAYS DE CHARLEROI

Siège Social : Boulevard Zoé Drion 1 | 6000 Charleroi | ☎ 071 92 12 11 | www.chu-charleroi.be
Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi, société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée. N° Ent. 0216.377.108

Entête de lettre



Philippe Seghin
Président

Boulevard Zoé Drion 1 - 6000 Charleroi
T 071 92 12 11 M 0477 77 77 77
www.chu-charleroi.be

Carte de visite



Enveloppe

